

ANTICOAGULANTS ORAUX



CONTENU DU PROGRAMME

Le programme explore la compréhension de la mise en place de son traitement anticoagulant oral suite à la découverte de sa pathologie cardiaque (fibrillation auriculaire, infarctus du myocarde, prothèse valvulaire mécanique...), thromboembolique (phlébite, embolie pulmonaire...) ou autre.

Par leur mode d'action, ces médicaments sont potentiellement associés à un **risque hémorragique important**. Le programme d'éducation thérapeutique « Anticoagulants Oraux » peut vous aider à prendre ce traitement en toute sécurité.

DESSCRIPTIF DU CONTENU D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Le programme apporte les éléments nécessaires à la compréhension de la maladie, ses causes, ses signes d'alerte et ses facteurs de risque. Il vous réexpliquera notamment l'intérêt de l'anticoagulant oral qui vous a été prescrit dans votre pathologie (ex : Fibrillation Auriculaire (FA), Maladie Veineuse Thromboembolique (MVTE), etc.).

Un anticoagulant est un médicament qui ralentit la coagulation du sang. Il diminue le risque de formation de caillots (thrombose) et leur migration dans les vaisseaux (embolie). Selon la prescription, il peut s'agir d'un AOD (anticoagulant oral direct comme ELIQUIS, XARELTO, PRADAXA) ou d'un AVK (anti-vitamine K comme COUMADINE, PREVISCAN, SINTROM).

Parmi les autres notions abordées avec les patients, il y a par exemple :

- L'activité physique : quel type de sport ? (attention aux sports de contact, sports extrêmes et à risque de chute)
- La vie au quotidien et les voyage potentiels sous traitement : comment organiser l'autogestion de sa prise de traitement et à quelle heure ?
- L'auto-surveillance : quelle conduite à tenir lors d'une anomalie ou d'un saignement ?

- La surveillance biologique : quel est l'intérêt d'une surveillance régulière pour éviter un surdosage ou sous- dosage ? Comment comprendre sa prise de sang ?
- Les conduites à tenir liées aux risques de son traitement : comment informer les professionnels de santé ? Quels sont les dangers de l'automédication ?

DEROULEMENT DU PROGRAMME

Après la réalisation de votre bilan éducatif partagé (entretien individuel avec une infirmière pour faire le bilan de vos attentes et de vos besoins), la participation à ce programme vous a été proposée. Il s'agit de séances en ateliers collectifs abordant différentes thématiques que vous aborderez au travers de mises en situations concrètes. Ces connaissances vous aideront à vous impliquer dans la surveillance de votre maladie et de votre traitement, pour une meilleure efficacité, et prévenir les complications en toute sécurité.

PROLONGEMENTS ÉVENTUELS

Au-delà du programme, un suivi peut être envisagé avec un.e diététicien.ne, un.e psychologue ou un autre professionnel de santé selon vos besoins ou vos attentes.

L'activité physique adaptée peut être proposée dans le cadre d'un programme porté par une Maison Sport-Santé, ou dans une structure associative (club de sport, etc.).

ÉQUIPE D'ANIMATION DU PROGRAMME

Le programme est animé par une infirmière de cardiologie spécialiste de l'éducation thérapeutique du patient.

Pour les patients porteurs de valves cardiaques mécaniques, un atelier « Coagucheck » peut être proposé. Dans ce cas, un cardiologue co-animera l'atelier avec l'infirmière de cardiologie.

CONTACTS

- **Atelier sur 2h sur un vendredi /dans le service UTEP du Centre Hospitalier**
- **Pour joindre le secrétariat UTEP :**
 - Téléphone : 02.96.01.78.43
 - Par mail (QR code) : secretariat.utep.stbrieuc@armorsante.bzh
- **Pour joindre une infirmière UTEP :**
 - Téléphone : 02.96.01.79.75
 - Par mail (QR code) : utep.cardiologie.StBrieuc@armorsante.bzh



Si vous changez d'avis et souhaitez annuler votre participation, merci de prévenir le secrétariat au plus vite. Plusieurs professionnels se mobilisent pour ces ateliers et d'autres personnes attendent de pouvoir y participer.

